

Québec, le 27 janvier 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des centres de services scolaires ainsi que des commissions scolaires,

À la suite du Forum virtuel sur la requalification de la main-d'œuvre et sur l'emploi qui s'est tenu le 16 octobre 2020 ainsi que du point sur la situation économique et financière du Québec du 12 novembre dernier, nous avons le plaisir de vous annoncer que le gouvernement investit 91,5 M\$ sur deux ans afin de contribuer à rééquilibrer le marché du travail et de favoriser une relance durable de l'économie, soit 27 M\$ en 2020-2021 et 64,5 M\$ en 2021-2022, et ce, sous réserve de l'approbation annuelle des crédits budgétaires.

Cet investissement permettra au réseau scolaire d'accroître la diplomation des personnes en formation générale des adultes et en formation professionnelle. Il aidera aussi les quelque 200 000 chômeurs pandémiques, selon les estimations les plus récentes, à reprendre le chemin du marché du travail dans des secteurs d'activité porteurs et donc, permettra d'arrimer davantage l'offre de formation en fonction des nouvelles réalités du marché du travail, que la pandémie a profondément bouleversé.

Dans le cadre de cet investissement, 75 M\$ sont destinés aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires afin qu'ils développent et déploient des moyens concrets pour maximiser le retour en emploi d'un plus grand nombre de personnes par la qualification, la requalification et le rehaussement des compétences. De plus, 13 M\$ sont prévus pour soutenir les centres et leur permettre d'offrir des formations professionnelles de courte durée pour les emplois recherchés et favorisant la réinsertion rapide de chômeurs sur le marché du travail. Enfin, dans le but d'encourager la formation dans des secteurs stratégiques pour la relance, le ministère de l'Éducation a prévu un montant de 3,5 M\$.

La majorité de ces initiatives se déploieront dans le cadre des règles budgétaires, alors que certaines seront mises en œuvre directement par le Ministère.

L'enveloppe de certaines mesures budgétaires a été bonifiée :

- les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement;
- le maintien et le rehaussement des compétences des travailleurs;
- les formations professionnelles de courte durée et les compétences à la carte;
- le soutien aux services aux entreprises.

Un volet a été ajouté à des mesures existantes (15161, 15191 et 15550) et de nouvelles mesures ont été créées, notamment :

- Projets d'apprentissage accrus en milieu de travail;
- Soutien à la qualification au regard de la profession d'infirmière et infirmier auxiliaires en contexte de crise sanitaire;
- Soutien à l'organisation de formations intensives dans des domaines jugés prioritaires.

Vous trouverez ci-joint les modifications et ajouts apportés aux règles budgétaires.

Nous sommes convaincus que ces investissements, combinés aux efforts extraordinaires que vous menez depuis bien avant le début de la crise, permettront plus que jamais au réseau scolaire d'aider tous les élèves à aller au bout de leurs rêves.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Roberge". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly legible.

Jean-François Roberge

p. j. 1

c. c. M. Dan Lamoureux, président, Association des commissions scolaires anglophones du Québec
M^{me} Caroline Dupré, présidente-directrice générale, Fédération des centres de services scolaires du Québec